

COMITÉ CANADIEN DU MARCHÉ DES CHANGES

## **Rapport sur les activités**

---

**2005**

# Comité canadien du marché des changes

## Rapport sur les activités de 2005

Le Comité canadien du marché des changes (CCMC) est formé de hauts représentants des institutions financières qui participent activement au marché canadien des changes et au marché international du change dollar É.-U./dollar canadien (voir la liste des membres à la page 8). L'objet du Comité, depuis sa création en 1989, est d'offrir une tribune pour l'échange de points de vue sur l'évolution du marché des changes et sur diverses questions connexes. Ses membres s'attachent notamment à examiner les pratiques et les méthodes en vigueur sur ce marché ainsi qu'à promouvoir le professionnalisme et l'intégrité dans le secteur. Le Comité assure également la liaison entre le marché et différentes institutions officielles et organisations œuvrant au Canada et à l'étranger<sup>1</sup>.

### Évolution du marché des changes et questions stratégiques

Parmi les divers sujets que le CCMC a abordés en 2005 figurait la couverture du risque de change dans les entreprises canadiennes. Les résultats d'une enquête que la Banque du Canada a conduite auprès des banques à la fin 2004 ont été discutés par le Comité à sa réunion de février et publiés sous une forme abrégée dans le site public de la Banque ([www.banqueducanada.ca](http://www.banqueducanada.ca)), à la rubrique « Avis et autres annonces ».

Le CCMC a aussi renforcé ses liens internationaux pendant l'année. Ainsi, Paul Fisher et Sumita Ghosh, tous deux de la Banque d'Angleterre et respectivement président et secrétaire du London Foreign Exchange Joint Standing Committee (FXJSC), ont été invités à la réunion de février du Comité, où ils ont eu l'occasion de parler des projets que poursuit le FXJSC depuis quelques années. Par ailleurs, le président du CCMC a participé à une réunion du New York Foreign Exchange Committee et du Treasury Markets Forum de Hong Kong. L'impression d'ensemble est que les liens et les contacts entre les comités des changes des divers pays apportent une contribution utile à leur travail.

Les membres du CCMC organisent à tour de rôle, avant ou après la réunion, un déjeuner ou un dîner conférence sur un sujet qui intéresse le Comité. En juin dernier, à Montréal, la Banque nationale du Canada a été l'hôte d'un déjeuner où Clément Gignac, l'économiste en chef de cette institution, a exposé son point de vue sur les perspectives d'évolution des économies et des monnaies du Canada et des États-Unis.

---

<sup>1</sup> Le document intitulé *Objectifs et composition*, qui a été rédigé par le Comité en 1990 et révisé la dernière fois en mai 2003, figure aux pages 10 et 11 du présent rapport.

## **Comité canadien de déontologie**

Le Comité canadien de déontologie (CCD), qui est parrainé conjointement par le CCMC et l'Association des marchés financiers canadiens (AMFC), a été fondé en 1993. Ce comité indépendant fait régulièrement rapport au CCMC et a pour mission première de promouvoir le professionnalisme et des normes déontologiques élevées sur le marché canadien des changes. Le document intitulé *Organisation et composition*, annexé aux pages 12 et 13 du présent rapport, a été mis à jour la dernière fois en janvier 2001. Le CCD s'est réuni régulièrement en 2005 et s'est employé à faire avancer la réalisation de ses objectifs, de concert avec le CCMC. La composition du CCD est présentée à la page 9.

Le CCD a aussi pour objectif d'arbitrer, sur demande, les conflits qui opposent deux ou plusieurs parties. Le Comité n'a reçu qu'à de rares occasions des demandes officielles d'arbitrage, mais a fourni des conseils et avis sur des questions liées aux pratiques exemplaires.

### **Modèle de code de conduite de l'ACI**

En 2001, le CCMC, en collaboration avec le CCD et l'AMFC, ont fait du modèle de code de conduite de l'ACI une norme pour le marché canadien des changes en ce qui touche les pratiques exemplaires. Ce code a remplacé les lignes directrices qui avaient été révisées en 1997. Le modèle a été publié pour la première fois en 2000 par l'ACI-The Financial Markets Association, l'organe international qui chapeaute les associations de change dans le monde. Le document combine les recommandations de six codes de conduite antérieurs (ceux de New York, de Londres, de la France, de Singapour et de Tokyo ainsi que le code original de l'ACI). Le modèle est mis à jour à l'issue de l'examen auquel le soumet régulièrement le Comité de déontologie de l'ACI, où le Canada est représenté (la représentante actuelle est Lynn Kennedy, qui siège aussi au CCD). La toute dernière version du modèle peut être consultée sur le site Web du CCMC ([www.cfec.ca](http://www.cfec.ca)), sous « Announcements ».

### **Pratique exemplaire concernant l'acquisition de connaissances de base**

En novembre 2005, le CCMC, le CCD et l'AMFC ont adressé aux différents services des ressources humaines des banques membres du CCMC une lettre recommandant, à titre de pratique exemplaire, que tous les professionnels qui participent à des activités de négociation et de vente sur le marché canadien des changes acquièrent des connaissances de base correspondant au contenu du cours menant à l'obtention du certificat de l'ACI (ACI Dealing Certificate). Tous les professionnels actifs sur le marché des changes sont encouragés à obtenir ce certificat, et ceux qui ne possèdent pas les connaissances de base que procure ce cours devraient être tenus d'y participer ou de suivre une autre formation couvrant au moins la même matière. La lettre d'une page sur le sujet est annexée au présent

rapport. On trouvera à la rubrique « Announcements » du site du CCMC ([www.cfec.ca](http://www.cfec.ca)) des renseignements complémentaires sur le certificat de l'ACI.

### **Établissement des taux à midi par la Banque du Canada**

À la réunion de février 2006, un membre du CCMC a demandé à la Banque du Canada de revoir avec le Comité la méthode de calcul et l'heure de publication des taux de change à midi. Les participants au marché avaient exprimé des préoccupations à l'égard de la période considérée pour déterminer le taux moyen et du délai de communication de ce taux au marché. La Banque du Canada s'était engagée à réviser ses pratiques à la lumière de trois grands principes, à savoir que le taux devrait : refléter les cours qui sont effectivement pratiqués sur le marché durant la période considérée; ne pas pouvoir être influencé ou manipulé par des participants au marché; être annoncé dans les meilleurs délais. De l'avis de certains participants, plus la période considérée pour déterminer les taux est longue, plus la variabilité de ces derniers sera grande.

Après avoir considéré différentes options, la Banque du Canada a choisi de retenir une période de deux minutes (de 11 h 59 à 12 h 1) pour calculer le taux de change bilatéral moyen entre le dollar canadien et le dollar américain. La Banque publie désormais ce taux peu après 12 h 1 dans les pages des agences Bloomberg (BOFC5), Bridge (3194) et Reuters (BOFC) qui lui sont réservées. Les taux de change indicatifs du dollar canadien par rapport à d'autres monnaies sont diffusés un peu plus tard dans ces mêmes pages et dans le site Web de la Banque ([www.banqueducanada.ca](http://www.banqueducanada.ca)).

Ces changements ont été introduits le 7 novembre 2005 pour une période d'essai de six mois. La Banque du Canada aura ainsi le temps d'évaluer si des améliorations supplémentaires seront nécessaires pour que les cours du change affichés reflètent fidèlement les taux à midi en vigueur sur les marchés de gros. Comme le précise la Banque dans son site, ces taux sont donnés en chiffres nominaux ? c'est-à-dire qu'il ne s'agit ni de cours acheteur ni de cours vendeur ? et sont fournis à des fins de statistique et d'analyse. Même si elles proviennent de sources réputées fiables, ces données sont fournies uniquement à titre d'information; la Banque n'en garantit *ni* l'exactitude *ni* l'intégrité.

### **Groupe de travail des chefs des opérations**

Le Groupe de travail des chefs des opérations (GTCO), créé en 2003, a tenu sa première réunion en septembre de la même année. Ce groupe examine des questions opérationnelles comme les problèmes de livraison ou de règlement, les procédures et les pratiques exemplaires en matière de confirmation, la planification de la poursuite des activités, les problèmes de messagerie liés aux opérations SWIFT, ou le recours croissant au traitement intégré des opérations et aux confirmations électroniques. La liste des participants figure à la page 9.

En 2004, le GTCO du Canada a approuvé deux documents sur les pratiques exemplaires qu'a fait paraître le New York Foreign Exchange Committee. Le premier, qui s'intitule *Management of Operational Risk in Foreign Exchange*, recommande 60 pratiques exemplaires auxquelles les firmes peuvent se référer lorsqu'elles procèdent à l'évaluation régulière de leurs politiques et procédures de gestion du risque opérationnel. Le second, intitulé *Recommendations for Nondealer Participants*, est une version abrégée de ces 60 pratiques exemplaires destinée aux participants autres que les négociants qui, sans être nécessairement aussi actifs sur le marché des changes, pourraient bénéficier de ces recommandations. On trouvera des liens vers ces documents dans le site Web du CCMC ([www.cfec.ca](http://www.cfec.ca)), sous la rubrique « Announcements ».

En avril 2005, des membres du GTCO ont assisté à la deuxième réunion internationale des chefs des opérations, organisée par le FXJSC et la Banque d'Angleterre. Cette dernière a mis en ligne des diaporamas et une synthèse des travaux, à l'adresse suivante : [www.bankofengland.co.uk/markets/forex/fxjsc/GOM\\_conference.htm](http://www.bankofengland.co.uk/markets/forex/fxjsc/GOM_conference.htm).

En octobre, la présidente du GTCO de New York, Linda Dunne, a participé à la réunion des membres du groupe canadien. Elle a parlé des projets passés et futurs des chefs des opérations new-yorkais et a dit espérer voir se resserrer les liens de coopération entre les deux groupes.

## **Statistiques du marché des changes**

### **L'enquête triennale de 2007**

Les travaux préparatoires de la prochaine enquête triennale des banques centrales sur l'activité des marchés des changes et des produits dérivés ont déjà commencé. Les données sur les volumes des opérations seront recueillies en avril 2007, et celles sur l'encours, au 30 juin 2007. De concert avec la Banque des Règlements Internationaux et certains pays participants, le CCMC et la Banque du Canada s'efforcent de préciser les instructions de l'enquête et d'éclaircir les procédures de déclaration.

### **Les statistiques du marché des produits dérivés traditionnels**

Des données sur les marchés des produits dérivés d'environ 60 grands négociants d'envergure internationale établis dans les pays du Groupe des Dix (G10) sont collectées régulièrement. Recommandée à l'origine par le Comité permanent des euromonnaies de la BRI, cette enquête a été approuvée par les gouverneurs des banques centrales du G10 en janvier 1997. Trois institutions financières canadiennes y participent. Des données agrégées sur les encours ont été recueillies pour la première fois au 30 juin 1998, et tous les six mois par la suite. Ces informations portent sur les contrats de taux de change, de taux d'intérêt,

d'actions et de marchandises. Après chaque enquête, la BRI publie un communiqué sur les résultats sommaires, agrégés au niveau mondial. On a ajouté récemment des statistiques sur les swaps sur défaillance, dont la déclaration a débuté au 31 décembre 2004.

### **Enquête semestrielle sur le volume des opérations de change**

En octobre 2005, les rapports quotidiens et hebdomadaires sur le volume des opérations de change qui devaient être présentés à la Banque du Canada ont été remplacés par une enquête semestrielle effectuée aux mois d'octobre et d'avril. Le nouveau rapport s'apparente à l'enquête triennale de la BRI, mais n'est pas directement comparable à cette dernière. Jusqu'à la fin de septembre, les données contenues dans les rapports quotidiens et hebdomadaires étaient agrégées par la Banque du Canada et communiquées chaque mois aux participants sous forme de totaux pour l'ensemble du marché. Les tableaux des résultats sommaires des volumes des opérations de change — opérations au comptant, opérations à terme sec et swaps de devises — pour la période finale de déclaration sont fournis en annexe.

La nouvelle enquête semestrielle est plus complète, du fait qu'elle inclut des paires de monnaies autres que \$ É.-U./\$ CAN. Elle comprend en outre un nouveau tableau sur le mode d'exécution des opérations de change, ainsi que différentes définitions de contrepartie semblables à celles présentées dans l'enquête triennale. L'enquête semestrielle n'englobe que les principaux participants au marché canadien des changes, mais leur volume de transactions représente toujours environ 95 % de l'activité totale du marché. Un certain nombre d'autres autorités réglementaires, dont celles de New York, Londres, Tokyo et Singapour, mènent aujourd'hui des enquêtes semblables. Les données semestrielles pour le Canada sont publiées dans le site Web du CCMC ([www.cfec.ca](http://www.cfec.ca)). Les données d'octobre 2005 sont jointes au présent rapport.

### **Accords cadres IFXCO, IFEMA et ICOM**

Au cours des dernières années, le CCMC a parrainé, en collaboration avec le New York Foreign Exchange Committee, la British Bankers Association et le Tokyo Foreign Exchange Market Practices Committee, des travaux portant sur trois accords cadres : l'International Foreign Exchange Master Agreement (IFEMA), l'International Currency Options Market Master Agreement (ICOM) et l'International Foreign Exchange and Options Master Agreement (FEOMA). Le CCMC, de concert avec les comités nationaux susmentionnés, a obtenu en 1997 des opinions juridiques dans plusieurs pays, dont le Canada, sur la force exécutoire et la validité des dispositions relatives à la compensation comprises dans les versions révisées des accords cadres IFEMA, ICOM et FEOMA. On obtient chaque année une mise à jour de l'opinion juridique. En 2004, le CCMC a accepté de coparrainer un accord cadre révisé appelé l'International Foreign Exchange and Currency Option Master Agreement (IFXCO). Celui-ci s'inspire de l'accord

cadre FEOMA de 1997 et, comme lui, concerne les opérations de change au comptant et à terme ainsi que les contrats d'options sur devises.

## **Planification de la poursuite des activités**

Si chaque institution financière voit à la planification de la poursuite de ses activités en se munissant de systèmes de secours et d'installations à l'extérieur, il convient de veiller également à ce que des mécanismes de poursuite des activités à l'échelle du système soient en place. Après un examen de l'expérience vécue à la suite des attentats du 11 septembre 2001, le CCMC a établi, à l'intention des acteurs du marché canadien des changes, une liste de contacts mise à jour régulièrement (la dernière fois en décembre 2005) et qui donne à ces derniers les moyens de se joindre les uns les autres en cas de panne des canaux de communication usuels lors d'une situation d'urgence.

## **Structure et composition du Comité**

Le CCMC publie le présent rapport annuellement afin de renseigner les institutions financières qui participent au marché des changes sur les activités du Comité et sa composition. Les dernières nouvelles concernant les activités du Comité sont affichées dans son site Web ([www.cfec.ca](http://www.cfec.ca)), sous les rubriques « Announcements » ou « Minutes ». Ce site contient aussi une liste à jour des membres, des renseignements sur les volumes des opérations de change et les taux de change, des articles présentant un intérêt pour les opérateurs du marché des changes, ainsi que des liens vers les sites Web d'autres comités et organismes de ce marché.

En 2005, un groupe de trois personnes (Susan Gammage, Rob Ogrodnick et Jamie Thorsen) a été chargé de revoir la stratégie de communication du CCMC et de proposer des moyens de l'améliorer. En matière de communication, le Comité a pour objectifs d'informer le public sur les résultats de ses travaux et de promouvoir les pratiques exemplaires qui ont été adoptées au Canada, et qui sont énoncées dans le *Modèle de code de conduite de l'ACI* et le document intitulé *Management of Operational Risk in Foreign Exchange*, publié par le New York Foreign Exchange Committee.

Donnant suite aux recommandations qui ont été approuvées, nous avons notamment entrepris d'ajouter une fonction d'avis électronique dans le site du CCMC, invité les institutions financières à inclure un lien vers le site du Comité dans leurs propres sites Web, et établi des contacts avec diverses associations sectorielles afin de les tenir mieux informées des travaux du CCMC. On cherchera de plus à accroître les échanges avec d'autres comités responsables des marchés des changes, en invitant leurs présidents et secrétaires à assister aux réunions du CCMC de temps à autre. En outre, le Sous-comité d'adhésion du CCMC tentera de faire en sorte qu'au moins un des membres siège aux grands comités du marché des changes d'autres pays.

Quelques changements ont été apportés à la composition du CCMC en 2005. Moti Jungreis, de la firme Valeurs mobilières TD, a remplacé Cliff Feehan; Richard Audet, de la Société Générale, a remplacé Bernard Vives; et George Pickering, de la Banque du Canada, a succédé à Sheryl Kennedy. En outre, Tim Miles, de Garban Intercapital, a pris la relève de Dan Gandy, de Freedom International Brokerage, à titre de représentant des courtiers traditionnels. À la fin de l'année, Russell Lascala, de la Deutsche Bank, a été invité à siéger au comité en tant que second participant non résident. Enfin, au début de 2006, Harry Samuel, de RBC Marchés des Capitaux, a remplacé John Aloisio.

Ayant accepté de nouvelles responsabilités à la Banque du Canada, Sheryl Kennedy a quitté la présidence du CCMC, après quatre années passées à ce titre. Les membres du Comité lui sont reconnaissants du leadership dont elle a fait preuve et du soutien qu'elle leur a témoigné durant cette période. George Pickering a été mis en candidature et nommé au poste de président en septembre.

La contribution de tous les membres aux travaux du CCMC ainsi que de ses sous-comités et groupes de travail est grandement appréciée, et nous tenons à remercier les personnes qui ont quitté le Comité au cours de la dernière année.

George Pickering  
Président

Comité canadien du marché des changes  
Rapport sur les activités  
2005



**Membres du Comité canadien du marché des changes  
Janvier 2006**

George Pickering, conseiller (Président)  
Banque du Canada, Ottawa

Richard Audet, directeur général et trésorier  
Société Générale Valeurs Mobilières, Montréal

Vincent Butkiewicz, vice-président  
Banque Nationale du Canada, Montréal

Craig Ellis, directeur général  
Marchés mondiaux CIBC, Toronto

Jeff Feig, directeur général  
Citigroup, New York

Susan Gammage, vice-présidente à la direction  
Reuters America Inc., New York

Sharon Grewal, directrice administrative (Présidente du CCD, membre d'office)  
CIBC Marchés mondiaux, Toronto

Moti Jungreis, directeur général  
Valeurs mobilières TD, Toronto

Russell Lascala, directeur général  
Deutsche Bank, New York

Sandra Lavoratore, chef  
Ministère des Finances, Ottawa

Brad Meredith, premier vice-président  
Banque HSBC Canada, Toronto

Tim Miles, directeur  
Garban Intercapital, Jersey City

Carmen Perricone, vice-présidente (Présidente de l'AMFC, membre d'office)  
State Street Canada, Toronto

Bernard Piché, premier vice-président exécutif et trésorier  
Banque Laurentienne, Montréal

Harry Samuel, directeur général  
RBC Marchés des Capitaux, Londres

Jamie Thorsen, première directrice générale  
Banque de Montréal, Chicago

Barry Wainstein, vice-président du conseil  
La Banque de Nouvelle-Écosse, Toronto

Rob Ogrodnick, analyste principal (Secrétaire)  
Banque du Canada, Toronto

## **Membres des autres comités Janvier 2005**

### **Comité canadien de déontologie (CCD)**

Sharon Grewal (présidente)	Marchés mondiaux CIBC
Cheryl Bell	RBC Marchés des Capitaux
Lynn Kennedy	Banque de Montréal/Nesbitt Burns
Steve Kent	Valeurs mobilières TD
Martin Legault	Banque Nationale du Canada
Brendan Luxton	La Banque de Nouvelle-Écosse
Brad Meredith	Banque HSBC Canada
Tim Miles	Garban Intercapital
Rob Ogrodnick	Banque du Canada
Carmen Perricone	Présidente, AMFC
John Walks	State Street Canada

### **Groupe de travail des chefs des opérations (GTCO)**

Andrew Karsgaard (président)	State Street Canada
Andy Sittambalam (vice-président)	Banque Scotia
Becky Alush	Marchés mondiaux CIBC
Paul Davidson	Banque HSBC Canada
Alain DeMontigny	Banque de Montréal
Eugène Januszewski	Banque nationale
Sam Jeries	Groupe Financier Banque TD
Jean Naphine	RBC Marchés des Capitaux
André Richard	Banque Laurentienne
Rob Ogrodnick (secrétaire)	Banque du Canada

### **Sous-comité d'adhésion**

George Pickering (président)	Banque du Canada
Craig Ellis	Marchés mondiaux CIBC
Jamie Thorsen	Banque de Montréal
Barry Wainstein	La Banque de Nouvelle-Écosse

# COMITÉ CANADIEN DU MARCHÉ DES CHANGES

## Objectifs et organisation

mai 2003

### I. Objectifs

Les objectifs du Comité sont les suivants :

- offrir une tribune en vue de favoriser des échanges de vues réguliers sur l'évolution du marché des changes;
- cerner, analyser et commenter certaines questions concernant le marché des changes;
- examiner des questions d'ordre technique ainsi que les procédures et pratiques en vigueur sur le marché des changes et les marchés financiers connexes;
- établir la liaison entre le marché des changes canadien et les organismes ainsi que les institutions officielles travaillant au Canada ou à l'étranger;
- promouvoir, à l'intention des participants au marché, les activités, les décisions et les opinions du Comité, lequel fait office de représentant du marché des changes canadien.

### II. Organisation

1. Le Comité est formé de cadres supérieurs d'institutions qui participent activement au marché des changes canadien et au marché du dollar canadien à l'échelle internationale.
2. La composition du Comité doit refléter les intérêts des principaux mainteneurs de marché du dollar canadien sur le marché des changes au Canada et tout autre intérêt des participants au marché qui, de l'avis du sous-comité permanent d'adhésion (décrit ci-après), contribueront favorablement aux travaux du Comité. En outre, le Comité doit compter un représentant des courtiers intermédiaires traditionnels et électroniques, un du ministère des Finances et un de la Banque du Canada. Le Comité peut également comprendre jusqu'à deux représentants non résidents d'importants mainteneurs de marché du dollar canadien établis à l'extérieur du pays.
3. Le président de l'Association des marchés financiers du Canada et celui du Comité canadien de déontologie sont membres d'office du Comité mais n'ont pas droit de vote, à moins qu'ils ne soient déjà membres de plein droit.
4. Un cadre de la Banque du Canada assume la fonction de secrétaire du Comité.

5. Le Comité ne peut compter plus de 16 membres ayant droit de vote, à l'exclusion du secrétaire. Le quorum est atteint lorsque les deux tiers des membres ayant droit de vote sont présents. Les membres ont chacun droit à un vote. Le président ne vote que pour départager les voix. Les membres désignent, au sein de leurs propres organisations, des suppléants qui, dans des circonstances exceptionnelles, les remplaceront aux réunions. Les suppléants doivent être considérés comme des candidats possibles aux postes de membre en cas de vacance.
6. Au départ, le tiers des membres sont nommés pour trois ans, un autre tiers pour deux ans et l'autre tiers pour un an. Par la suite, le mandat est normalement de trois ans pour tous, mais l'adhésion reste toujours au gré du Comité. Pour garantir la cohérence, tous les mandats sont réputés se terminer le 30 avril.
7. Les membres siègent au Comité à titre individuel, dans le but de refléter les intérêts du marché des changes en général plutôt que ceux des organismes qui les emploient.
8. Les membres en exercice élisent un des leurs à la fonction de président et fixent la durée du mandat de ce dernier. Le Sous-comité d'adhésion (voir ci-dessous) recommande les candidats qu'il juge appropriés pour occuper cette fonction.
9. Le Comité se réunit trois fois par an ou plus souvent au besoin. Les membres présents décident à chaque réunion de la date et du lieu de la prochaine réunion.
10. Un sous-comité permanent d'adhésion, composé d'un président, à savoir le représentant de la Banque du Canada, et de trois autres membres choisis par l'ensemble du Comité, trouve et propose de nouveaux membres en fonction de leur notoriété personnelle, de l'étendue de leur expérience et de leur aptitude potentielle à contribuer aux travaux du Comité. Ces trois autres membres remplissent chacun un mandat de trois ans qui se termine une année différente, le 30 avril.
11. Le Comité peut former des comités spéciaux présidés par ses membres pour étudier des questions précises. Des personnes de l'extérieur peuvent être invitées à siéger à ces sous-comités.
12. Le Comité publie un rapport annuel de ses activités qu'il envoie à toutes les institutions financières au Canada qui jouent un rôle actif sur le marché des changes pour leur faire part de ses activités et leur communiquer le nom de ses membres.
13. Le secrétaire prépare et envoie un avis de convocation aux réunions à chacun des membres et des suppléants et leur distribue le procès-verbal des réunions.

# COMITÉ CANADIEN DE DÉONTOLOGIE

## Document de l'organisation

### janvier 2001

Le Comité canadien du marché des changes et l'Association des marchés financiers du Canada parrainent conjointement le Comité canadien de déontologie, créé en 1993.

#### **Mission**

Promouvoir un niveau de professionnalisme et d'éthique élevé sur le marché canadien des changes.

#### **Objectifs**

1. ***Prôner*** l'amélioration constante des pratiques du marché afin de renforcer la tradition d'auto-réglementation du marché des changes au Canada.
2. Fournir des ressources ***pédagogiques*** qui favorisent la compréhension théorique et pratique du marché des changes et des marchés financiers connexes.
3. ***Résoudre*** les griefs, sur demande, entre deux ou plusieurs membres du milieu des changes ou entre les institutions qu'ils représentent.
4. ***Communiquer*** avec les personnes qui œuvrent sur le marché des changes et les associations professionnelles connexes sur des sujets liés aux pratiques commerciales et au code de déontologie.

#### **Composition**

Le Comité se compose d'un maximum de neuf personnes qui sont invitées par le CCMC et l'Association des marchés financiers du Canada à y siéger pour un mandat de deux ans. Le quorum est atteint lorsque la moitié des membres en exercice du Comité sont présents. Le Comité comprend :

1. Le président du CCMC ou son mandataire.
2. Le président de l'Association des marchés financiers du Canada ou son mandataire.
3. Un membre représentant chacun des principaux mainteneurs de marché du dollar canadien sur le marché des changes au Canada.
4. Un représentant du marché des changes à Montréal, un de l'Association des courtiers intermédiaires, un du secteur des banques étrangères et un de la Banque du Canada.

Chaque membre du Comité peut satisfaire à une ou plusieurs des exigences ci-dessus. Un minimum de deux membres devraient aussi siéger au CCMC. Tous les membres devraient avoir une connaissance approfondie du marché des changes canadien, jouir d'une réputation suffisante au sein de la communauté pour inspirer le respect, et être en mesure de contribuer aux travaux du Comité. Traditionnellement, le président sortant de l'Association des marchés financiers du Canada assume la direction du Comité. Si cela s'avère impossible, le Comité choisit le président parmi ses membres.

### **Règles de procédure du Comité**

1. Le Comité se réunit à la demande du président. Les réunions sont informelles, et le Comité fait régulièrement rapport au CCMC. Toute recommandation ou document de travail préparé par le Comité est présenté préalablement au CCMC avant d'être distribué ou divulgué publiquement.
2. Le Comité diffuse les renseignements à l'intention du marché par l'entremise de l'Association des marchés financiers du Canada.

Ce document n'est disponible qu'en anglais.

## **THE CANADIAN FOREIGN EXCHANGE COMMITTEE LE COMITÉ CANADIEN DU MARCHÉ DES CHANGES**

**150 King Street West  
Suite 2000  
Toronto, Ontario  
M5H 1J9**

November 15, 2005

Dear Human Resources Department,

**Re: Recommended Minimum Standard of Knowledge for all Personnel Involved in Trading and Sales in the Canadian Foreign Exchange Marketplace**

The Canadian Foreign Exchange Committee (CFEC), along with the Canadian Committee for Professionalism (CCFP) and the Financial Markets Association of Canada (FMAC) recommend and communicate best market practices for the Canadian foreign exchange marketplace. The objective of our recommendations is to ensure that the self-regulated Canadian foreign exchange marketplace functions smoothly and with a high degree of professionalism and integrity.

We believe that a key contributor to well functioning professional markets is ensuring that all participants have a sound knowledge of financial markets, including dealing protocol, market terminology, product characteristics (including risk and valuation), and permissible activities. As such, we are recommending that as a best practice, all participants in the Canadian foreign exchange marketplace have a minimum standard of knowledge that is equivalent to the information contained in the ACI Dealing Certificate module. The ACI Dealing Certificate is an educational course offered by ACI-The Financial Markets Association. The courses are developed by global financial markets professionals, supported by an academic partner, University of Reading in London England, and delivered electronically through Prometric testing centres around the globe. More information on ACI-The Financial Markets Association, the Dealing Certificate syllabus and other ACI courses can be found in the Appendix to this letter. All personnel involved in foreign exchange are encouraged to take the ACI Dealing Certificate, and those who do not have the minimum standard of knowledge contained in the Certificate should be required to take it or some other course(s) that cover, at a minimum, the same material.

Further information on implementing this recommended best practice can be obtained by contacting either the Chair of the CCFP, Sharon Grewal, at (416) 594-7686 or the Secretary of the CFEC, Rob Ogrodnick, at (416) 542-1339.

Sincerely,

George Pickering  
Chair, CFEC

Sharon Grewal  
Chair, CCFP

Carmen Perricone  
President, FMAC

**Tableau 1**  
**Quelques volumes mensuels du marché des changes en dollars canadiens**  
**Milliards de \$ CAN, janv. 1999 - sep. 2005**  
**Opérations au comptant sec**

	jan	fév	mar	avr	mai	jun	jul	aoû	sep	oct	nov	déc	Total	Var. en %
<b>Avec des clients commerciaux</b>														
<b>05</b>	40	38	44	45	44	52	40	45	46					
<b>04</b>	41	37	45	43	43	42	39	35	41	40	46	49	502	-5
<b>03</b>	44	44	47	47	50	45	45	35	44	44	39	44	527	3
<b>02</b>	42	34	46	45	43	40	50	39	42	48	41	42	514	-3
<b>01</b>	47	45	51	44	44	51	43	40	43	43	41	36	528	-3
<b>00</b>	44	41	50	45	42	50	42	44	43	47	47	47	543	19
<b>Avec des institutions financières et institutions s'occupant d'investissement établies à l'étranger</b>														
<b>05</b>	109	92	113	102	89	104	95	112	115					
<b>04</b>	116	109	129	122	110	107	97	96	112	103	115	133	1349	-4
<b>03</b>	108	102	116	114	124	124	144	103	116	121	113	117	1403	20
<b>02</b>	103	84	97	92	102	98	120	89	93	117	88	83	1166	13
<b>01</b>	95	90	103	93	83	100	81	79	67	84	90	71	1035	1
<b>00</b>	81	92	102	77	88	84	74	82	79	102	85	76	1022	-3
<b>Ensemble des opérations avec des clients<sup>2</sup></b>														
<b>05</b>	160	142	169	159	143	167	144	166	169					
<b>04</b>	166	156	184	175	165	160	145	140	168	152	171	195	1974	-3
<b>03</b>	162	154	172	169	183	180	200	148	171	174	161	171	2045	14
<b>02</b>	155	126	152	147	154	147	181	137	144	176	136	134	1789	6
<b>01</b>	155	146	168	148	136	161	133	127	118	137	140	116	1683	-1
<b>00</b>	136	147	167	133	139	144	126	134	132	161	141	135	1695	4

<sup>2</sup> Clients commerciaux, institutions s'occupant d'investissement établies au Canada, institutions financières et institutions s'occupant d'investissement établies à l'étranger.



**Tableau 2**  
**Quelques volumes mensuel du marché des changes en dollars canadiens**  
**Milliards de \$ CAN, janv. 1999 – sep. 2005**  
**Opération à terme sec**

	vo													
	jan	fév	mar	avr	mai	jun	jul	aoû	sep	oct	nov	déc	Total	Var. en %
<b>Avec des clients commerciaux</b>														
<b>05</b>	25	24	36	25	24	27	23	28	29					
<b>04</b>	27	28	34	31	25	27	26	28	24	25	28	30	331	-7
<b>03</b>	29	32	34	27	32	27	31	21	29	28	32	33	356	21
<b>02</b>	26	19	23	25	28	26	30	19	22	30	23	24	295	-5
<b>01</b>	31	24	30	25	25	35	27	23	25	23	27	18	312	13
<b>00</b>	22	19	25	21	23	23	17	23	23	29	28	27	277	18
<b>Ensemble des opérations avec des clients<sup>3</sup></b>														
<b>05</b>	55	49	63	51	50	53	49	50	54					
<b>04</b>	48	50	58	55	50	55	46	47	50	44	57	61	622	-1
<b>03</b>	52	51	53	47	55	49	57	44	53	51	58	57	627	20
<b>02</b>	49	34	43	41	49	48	49	34	38	56	42	40	521	-9
<b>01</b>	59	50	54	45	43	59	43	46	41	41	52	39	572	8
<b>00</b>	39	39	50	42	42	43	35	39	42	55	53	50	528	10

<sup>3</sup> Clients commerciaux, institutions s'occupant d'investissement établies au Canada, institutions financières et institutions s'occupant d'investissement établies à l'étranger.

**Tableau 3**  
**Quelques volumes mensuels du marché des changes en dollars canadiens**  
**Milliards de \$ CAN, janv. 1999 - sep. 2005**

**Opérations interbancaires, swaps de devises et total des opérations**

	jan	fév	mar	avr	mai	jun	jul	aoû	sep	oct	nov	déc	Total	Var. en %
<b>Avec des banques canadiennes (opérations interbancaires), au comptant sec et à terme sec</b>														
<b>05</b>	32	30	58	30	30	33	28	40	33					
<b>04</b>	34	34	39	37	33	34	35	28	34	32	36	42	418	-9
<b>03</b>	38	37	39	37	40	39	42	32	37	40	33	45	460	-8
<b>02</b>	42	36	40	46	50	39	49	38	37	46	41	37	501	-7
<b>01</b>	58	48	60	51	42	51	37	38	36	41	47	31	541	-9
<b>00</b>	52	54	53	50	51	47	42	42	44	55	55	50	594	-11
<b>Ensemble des swaps de devises</b>														
<b>05</b>	483	495	604	572	518	662	575	614	708					
<b>04</b>	500	463	573	544	539	520	442	485	541	564	527	590	6289	-8
<b>03</b>	564	560	623	535	528	579	613	502	510	630	570	608	6823	6
<b>02</b>	541	435	493	536	527	518	623	600	543	562	565	498	6442	-1
<b>01</b>	583	473	616	549	562	552	494	525	542	527	527	544	6494	10
<b>00</b>	471	514	596	451	505	529	420	440	453	492	513	523	5908	-10
<b>TOTAL (opérations au comptant sec et à terme sec et des swaps de devises)</b>														
<b>05</b>	730	716	915	812	741	915	796	870	964					
<b>04</b>	748	703	854	811	787	769	668	700	793	792	791	888	9303	-7
<b>03</b>	816	802	887	788	806	847	912	726	771	895	822	881	9955	8
<b>02</b>	787	631	728	770	780	752	902	809	762	840	784	709	9253	0
<b>01</b>	855	717	898	793	783	823	707	736	737	746	766	730	9290	6
<b>00</b>	698	754	866	676	737	763	623	655	671	763	762	758	8725	-7

**Comité canadien du marché des changes**  
**Enquête semestrielle sur le volume**  
**des opérations de change**  
**Octobre 2005**

**Février 2006**

## Table des matières

### **Sommaire des données relatives au volume des opérations ? octobre 2005**

Tableau 1	Volume des opérations de change traditionnelles au Canada - Synthèse des résultats des enquêtes
Tableau 2	Volume des options de gré à gré conclues sur le marché des produits dérivés au Canada - Synthèse des résultats des enquêtes
Tableau 3	Volume total des opérations de change déclarées au Canada
Tableau 4	Volume des opérations de change traditionnelles déclarées au Canada, par instrument et par contrepartie - Synthèse des résultats des enquêtes
Tableau 5	Volume des opérations de change traditionnelles au Canada, par monnaie - Synthèse des résultats des enquêtes
Tableau 6	Volume des opérations de change déclarées au Canada, par échéance
Tableau 7	Modes d'exécution

**Tableau 1 : Volume des opérations de change traditionnelles au Canada**  
**Synthèse des résultats des enquêtes**  
 En milliards de dollars É.-U.

	Volume des opérations de change traditionnelles			Nombre de jours ouvrables	Volume quotidien total moyen	Variation en pourcentage
	Au comptant	À terme sec	Swaps de taux de change			
Oct. 2005	261,0	81,6	667,2	20	50,5	

**Tableau 2 : Volume des opérations de gré à gré conclues sur le marché des produits dérivés au Canada**  
**Synthèse des résultats des enquêtes**  
 Volume moyen quotidien (en milliards de dollars É.-U.)

	Produits dérivés de change			Nombre de jours ouvrables	Volume quotidien total moyen	Variation en pourcentage
	Swaps de devises	Options	Total			
Oct. 2005	13,0	55,2	68,2	20	3,4	

**Tableau 3 : Volume total des opérations de change déclarées au Canada**  
En millions de dollars É.-U.

Instrument et contrepartie	\$ CAN contre \$ É.-U.		\$ E.-U. contre monnaies autres que \$ CAN		\$ CAN contre monnaies autres que \$ É.-U.		Toutes les autres paires de monnaies		Toutes les monnaies	
	Oct. 2005	Hausse en %	Oct. 2005	Hausse en %	Oct. 2005	Hausse en %	Oct. 2005	Hausse en %	Oct. 2005	Hausse en %
<b>Opérations au comptant</b>	116 167		114 221		13 930		16 642		260 960	
Établissements déclarants	15 334		7 610		707		695		24 347	
Autres négociants	60 568		88 045		6 576		14 478		169 667	
Autres inst. fin.	17 787		13 193		3 751		1 139		35 870	
Clients non financiers	22 478		5 373		2 896		330		31 077	
<b>Opérations à terme sec</b>	35 935		30 553		11 317		3 214		81 637	
Établissements déclarants	479		380		88		66		1 013	
Autres négociants	6 426		14 544		1 561		1 863		24 394	
Autres inst. fin.	16 103		11 157		8 152		937		36 349	
Clients non financiers	12 927		4 472		2 134		348		19 881	
<b>Swaps de taux de change</b>	405 839		222 161		36 887		2 323		667 210	
Établissements déclarants	51 066		19 336		1 283		37		71 722	
Autres négociants	231 659		151 322		17 028		686		400 695	
Autres inst. fin.	79 470		30 863		15 972		920		127 225	
Clients non financiers	43 643		20 641		2 604		680		67 568	
<b>Total - établissements</b>	365 532		281 238		27 243		17 826		691 838	
Établissements déclarants	66 879		27 327		2 078		798		97 082	
Autres	298 653		253 911		25 165		17 028		594 756	
<b>Total - clients</b>	192 409		85 697		35 510		4 352		317 969	
Institutions financières	113 360		55 212		27 876		2 995		199 444	
Clients non financiers	79 049		30 485		7 634		1 357		118 525	
<b>Volume total</b>	557 941		366 935		62 753		22 178		1 009 80	
<i>Swaps de devises</i>	7 839		3 806		561		768		12 974	
<i>Options de gré à gré</i>	34 310		17 150		2 648		1 347		55 191	

**Tableau 4 : Volume des opérations de change traditionnelles déclarées au Canada, par instrument et par contrepartie**  
**Synthèse des résultats des enquêtes**  
**En milliards de dollars É.-U. (et ventilation en pourcentage)**

	Instrument						Contrepartie							
	Au comptant		À terme sec		Swaps de taux de change		Établissements				Clients			
							Déclarants		Autres		Institutions financières		Clients non financiers	
Oct. 2005	261	(25,8)	82	(8,1)	667	(66,1)	97	(9,6)	595	(58,9)	199	(19,8)	119	(11,7)

**Tableau 5 : Volume des opérations de change traditionnelles au Canada, par monnaie**  
**Synthèse des résultats des enquêtes**  
**Ventilation en pourcentage**

<b>Monnaie</b>	<b>Octobre 2005</b>
Dollar É.-U.	91,6
Dollar canadien	61,5
Euro	16,7
Yen	6,3
Livre sterling	5,6
Franc suisse	3,2
Dollar australien	3,3
Autres monnaies	11,8
Toutes les monnaies <sup>1</sup>	200,0

(1) Comme chaque opération de change porte sur une paire de monnaies, la somme de toutes les opérations déclarées donne nécessairement 200 %.



**Tableau 6 : Volume des opérations de change déclarées au Canada, par échéance<sup>a</sup>**  
**En millions de dollars É.-U.**

Instrument	Octobre 2005	
	Montant	Ventilation en %
<b>Opérations à terme sec</b>		
Jusqu'à un mois	58 583	70,9
D'un mois à un an	22 251	26,9
Plus d'un an	1 817	2,2
<b>Total</b>	<b>82 650</b>	<b>100,0</b>
<b>Swaps de taux de change</b>		
Jusqu'à un mois	592 838	80,2
D'un mois à un an	139 384	18,9
Plus d'un an	6 711	0,9
<b>Total</b>	<b>738 932</b>	<b>100,0</b>
<b>Options de gré à gré</b>		
Jusqu'à un mois	30 166	52,4
D'un mois à un an	18 777	32,6
Plus d'un an	8 648	15,0
<b>Total</b>	<b>57 591</b>	<b>100,0</b>

a. Données non corrigées pour supprimer le double comptage.

**Tableau 7 : Modes d'exécution  
Ventilation en pourcentage**

Classification	Modes d'exécution destinés aux négociants			Modes d'exécution destinés aux clients			TOTAL
	Négociation en ligne	Courtage électronique	Courtage traditionnel	Négociation en ligne	Plateformes exclusives à une banque	Plateformes multibanques	
<b>Par paire de monnaies:</b>							
<b>Dollars canadiens contre</b>							
USD	19	28	19	32	0	1	100
Autres	22	18	0	56	1	3	100
<b>Dollars É.-U. contre</b>							
EUR	13	46	14	25	0	2	100
JPY	17	37	15	31	0	0	100
GBP	15	43	18	24	0	1	100
<b>Total - paires de monnaies</b>	18	32	16	32	0	1	100
<b>Par instrument:</b>							
Opérations au comptant	12	46	7	32	1	1	100
Opérations à terme sec	13	10	2	67	0	7	100
Swaps de taux de change	19	31	22	26	0	1	100
Options	41	0	7	52	0	0	100
Swaps de devises	27	19	0	54	0	0	100
<b>Total des instruments</b>	18	32	16	32	0	1	100
<b>Par contrepartie:</b>							
Avec des établissements déclarants	32	42	25	1	0	0	100
Avec d'autres négociants	20	43	19	18	0	1	100
Avec d'autres institutions financières	4	0	1	90	1	4	100
Avec des clients non financiers	0	1	3	92	2	2	100
<b>Total des contreparties</b>	18	32	16	32	0	1	100